

Présents :

Régine Beraud
Jean-Loup Charrier
Eric Blanchet
Olivier Cottret - Foncia

Invités :

M. et Mme Harlé
M. Martin
Sté EDRA

CONSEIL SYNDICAL SECONDAIRE

Réunion du mercredi 17 janvier 2018

- **POINT EDRA.**

Mise au point est faite sur la qualité du travail réalisé et l'absence répétée d'un salarié.

Pas de remarque particulière de la part des gardiens.

Demande d'un passage supplémentaire suite à une incivilité sur les vitres du bat A.

- **POINT AVEC NOS GARDIENS**

Faire sur affiche sur l'arrosage des plantes qui ne doivent pas être fait par les résidents afin de préserver la durée de vie des plantations.

Utilisation des panneaux au dessus des interphones.

Distribution des sacs poubelles spécialement fabriqués pour notre copropriété et résistant à la chute dans nos vide-ordures. Une affiche sera mise en place sur les paliers et dans les halls.

La distribution se fera chez les gardiens.

- **LES COMPTES DE LA COPROPRIÉTÉ.**

Analyses du tableau de bord de gestion et des copropriétaires débiteurs. Malgré la bonne santé financière de notre syndicat le conseil syndical et son syndic resteront attentifs sur quelques dossiers afin d'éviter tout dérapage et endettement trop important.

- **MAINTENANCE DES ASCENSEURS - OTIS**

Le conseil syndical demande un rendez-vous sous quinzaine avec ce prestataire suite à la constatation de dysfonctionnements dans la maintenance de nos installations et dans le respect du contrat d'entretien.

- **CONTRAT CHAUFFAGE - DALKIA**

Suite au rapport fourni par Dalkia le conseil syndical demande à LH Conseil son rapport annuel dans les meilleurs délais, pour analyses. Un rendez-vous sera organisé pour établir les bases du cahier des charges du prochain contrat de fourniture d'énergie primaire.

Notre contrat actuel se terminant en septembre 2019.

En cas de problème de chauffage (trop chaud ou trop froid) il faut signaler le dysfonctionnement aux gardiens, afin que Dalkia puisse régler les vannes palières.

- **PLANTES DES HALLS**

Il est prévu le remplacement des plantes en mauvaise santé par la société Art et Création.

Eclairage des escaliers

Les travaux de modernisation de l'éclairage des escaliers commenceront à la fin du délai de contestation du PV de la dernière assemblée générale à savoir le 15 mars prochain.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Boite à livres – Bibliothèque : la référence Tee-Book est retenue par le conseil. Il faudra néanmoins demandé l'accord du conseil syndical principal pour son installation dans les parties communes de la copropriété.

Interrupteurs encastrés – Appartements : le conseil syndical est à la recherche d'un fabricant capable de refaire de tels interrupteurs.

La prochaine réunion aura lieu le **mercredi 7 mars 2018 à 18h00**.

Tous les comptes rendus du conseil sont consultables sur le site : www.mouchotte.eu

